





Information presse

1^{ER} juillet 2024

PERMANENCES OPAH Annulation des permanences en août

LES PERMANENCES OPAH



Le CDHAT assure des permanences sans rendez-vous pour renseigner les habitants sur les aides à la rénovation dans le cadre des OPAH (Opérations programmées de l'Amélioration de l'Habitat) sur 5 communes du territoire:

- > Tessy-Bocage: 1^{er} jeudi du mois de 14h à 17h Pôle des solidarités 1 place Jean-Claude Lemoine Tessy-sur-Vire
- Marigny-le-Lozon: 2^{ème} jeudi du mois de 14h à 17h Pôle public
 1 place Cadenet Marigny
- Saint-Clair-sur-l'Elle : 3^{ème} jeudi du mois de 14h à 17h Maison des services 17 Place Guillaume le Conquérant
- > Torigny-les-Villes: 4ème jeudi du mois de 9h à 12h Mairie de Torigni-sur-Vire Place Charles de Gaulle
- ➤ Saint-Lô: les 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} lundis du mois de 9h à 12h Tour Agglo 70 rue du Neufbourg

Cet été, rendez-vous dans les permanences en juillet.

Toutes les permanences sont annulées en août 2024

Le service téléphonique et l'accueil sans rendez-vous au CDHAT sont maintenus en août :

- Par téléphone, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30,
- au 02 33 75 62 40 ou par mail : contact@cdhat.fr
- **Accueil sans rendez-vous au CDHAT** 210 rue Alexis de Tocqueville Parc d'Activités du Golf SAINT-LÔ

Pour bénéficier des aides dans le cadre de l'OPAH, il est impératif de prendre contact avec le CDHAT **avant le début des travaux**.

| COMMUNIQUÉ DE PRESSE |

Contact presse Saint-Lô Agglo :

02 14 29 00 40

communication@saint-lo-agglo.fr

[espace presse]









En partenariat avec:

















